

Initiatives ministérielles

a également oublié de dire aux Canadiens que ce stylo qui n'était pas taxé le sera maintenant à 7 p. 100. Supercherie encore.

M. Hawkes: Monsieur le Président, tôt ou tard, la maison Gallup va devenir très astucieuse et va poser une question fondamentale. Les Canadiens préfèrent-ils une taxe de 13,5 p. 100 ou de 7 p. 100? Treize et demi ou sept? Je présume qu'ils opteront pour celle de 7 p. 100. Tout dépend de la question qu'on pose.

M. Gauthier: Ce n'est pas vrai. Ne comparez pas des pommes et des oranges.

M. Hawkes: Je me demandais si le député qui vient de parler avait déjà été propriétaire d'une entreprise. Maintenant, je suis certain que non. Il n'a jamais vendu un produit et n'a pas la moindre idée de ce que c'est que la marge.

On part du montant qu'on paie et, dans le système actuel, il s'agit de 13,5 p. 100 sur 50 \$, c'est-à-dire 56,75 \$. C'est ce sur quoi on calcule la marge. Si celle-ci est de 100 p. 100, on obtient 113 \$ au lieu de 107 \$. Il vient de me donner un cas où on payerait plus selon le système actuel que selon le nouveau. Je propose au député de parler à ses électeurs qui sont propriétaires du magasin de chaussures, d'appareils électroniques ou de bibelots. Demandez-leur comment ils fixent leurs prix. Ne restez pas dans votre tour d'ivoire.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais le temps de parole du député est écoulé. Le député d'Ottawa—Vanier invoque le Règlement.

M. Gauthier: Afin de favoriser la participation de plus de députés et d'avoir un débat fructueux, les libéraux demandent à la Chambre de les autoriser à remplacer la période de 20 minutes qui leur est allouée par deux allocutions de dix minutes, suivies des cinq minutes habituelles pour les questions et observations. Nous entendrions d'abord le député d'Essex—Kent, qui utiliserait ses périodes de dix et de cinq minutes, puis le député de Restigouche—Chalour.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle d'accord?

M. Hawkes: Les ministériels ne voient pas d'objection à cette façon de procéder.

M. Nystrom: D'accord.

Le président suppléant (M. Paproski): D'accord.

Mme Langan: Monsieur le Président, puisqu'on célèbre cette année l'Année internationale de l'alphabétisme, je demanderais au whip du gouvernement d'inviter les Canadiens à utiliser le téléphone pour obtenir des renseignements sur la TPS. Aurait-il l'amabilité de mentionner le numéro de téléphone à composer pour que les Canadiens qui sont incapables de lire les annonces dans les journaux mais qui regardent la télévision, ainsi que ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter les journaux, puissent se renseigner au sujet de la taxe sur les produits et services.

M. Hawkes: Monsieur le Président, le numéro à composer, si l'on est anglophone, est le 1-800-267-6620.

[Français]

En français, c'est 1-800-267-6640. Pour les télécommunications. . .

[Traduction]

. . .pour les malentendants, le numéro est le 1-800-267-6650.

Le président suppléant (M. Paproski): Ce n'est pas un rappel au Règlement, mais le renseignement peut être utile.

M. Jerry Pickard (Essex—Kent): Monsieur le Président. . .

M. Gauthier: C'est de la propagande!

M. Pickard: Encore de la propagande gouvernementale; c'est vrai.

Qu'il soit dit que le Parti libéral est celui qui a dirigé la lutte livrée contre la TPS.

Des voix: Bravo!

M. Pickard: Le Parti libéral est le parti de l'opposition à cette taxe; il l'a été depuis que cette mesure a été proposée et il continuera de l'être. Cela ne fait pas l'ombre d'un doute.

Nous avons interrogé les Canadiens de toutes les régions. Si certains sondages révèlent que 80 p. 100 d'entre eux s'opposent à cette taxe, d'autres avancent le chiffre de 70 p. 100. Autrement dit, alors même que huit Canadiens sur dix s'opposent à cette taxe, le gouvernement persiste à dire qu'il est à l'écoute des Canadiens.

J'ai moi-même fait effectuer des sondages dans ma circonscription. Sur le nombre de mes électeurs qui ont participé à celui de septembre, 80 p. 100 ont déclaré qu'ils s'opposaient à cette taxe. J'ai été renversé des résultats du sondage que j'ai fait faire en décembre dernier. J'ai reçu plus de 1 000 réponses; deux seulement étaient